

Ecrit par le 3 juin 2026

Mise en péril des producteurs de lavande, le député Julien Aubert se mobilise



Le député de la 5e circonscription du Vaucluse, [Julien Aubert](#) (LR) alerte Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture. Motif ? Les inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin à propos d'une prochaine réglementation européenne qui met en péril leurs activités.

« Cette nouvelle réglementation qui vise à encadrer les produits chimiques peut conduire à la disparition d'une filière et d'un pan de notre culture chers à notre département ! En effet, dans le cadre du "[Pacte vert pour l'Europe](#)", l'Union européenne a dévoilé en octobre dernier sa stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques. Concrètement, cela pourrait conduire à une disparition de certains produits comme le savon de lavande et par ricochet à la fragilisation de toute une filière de production de lavande. Je demande donc d'urgence de prendre des dispositions avant que cette réglementation ne prenne effet en 2022. »

Cette réglementation européenne visant à limiter l'utilisation de produits toxiques a des impacts directs

Ecrit par le 3 juin 2026

sur la production d'huiles essentielles selon le député, considéré comme un produit chimique à part entière. La loi pousserait les producteurs à « revoir la composition de ces huiles à tel point qu'au mieux, leurs propriétés s'en verraient altérées et au pire, compte tenu de l'inadaptabilité des méthodes d'évaluation pour ces produits particuliers, elles pourraient être considérées à tort comme trop dangereuses et donc interdites. » Le député demande donc au ministre de prendre des dispositions pour protéger cet écosystème et cette filière « faisant partie intégrante du patrimoine culturel provençal. »

Le sénateur Lucien Stanzione, non pour le pass, oui pour le vaccin



Le sénateur vaclusien, Lucien Stanzione (PS), a voté contre le pass sanitaire il y a quelques jours à l'Assemblée nationale. Les sénateurs du groupe 'Socialiste, Ecologiste et Républicain'

Ecrit par le 3 juin 2026

Il y a deux ans, les jeunes lecteurs vauclusiens découvraient 'Bulle Souriceau, à nous deux le Vaucluse'. Une souricette malicieuse douillettement installée aux Archives départementales de Vaucluse, quelque part, au creux du Palais des papes à Avignon. Une belle coopération de [Fred Saurel](#), illustrateur vivant dans le village de Saint-Didier et [Joël Rumello](#), ancien journaliste et directeur de la communication au Conseil départemental de Vaucluse qui décidèrent, en 2018, d'imaginer un ouvrage pour enfants -à partir de six, sept ans- magnifiant le Vaucluse.

C'est ainsi que naquit Bulle souriceau

Bulle Souriceau est curieuse de découvrir le monde et pour ses premières aventures emprunte l'itinéraire de voyage de Pétrarque en Vaucluse. La voici qui file à la découverte du département en passant par Fontaine-de-Vaucluse, puis de l'Isle-sur-la-Sorgue, puis par le théâtre antique d'Orange, le Mont-Ventoux, le village perché de Gordes et, enfin, la route des dentelles de Montmirail. Ce premier ouvrage fait la part belle aux paysages de Vaucluse éclairant le jeune lecteur et ses parents sur quelques grands personnages, sites remarquables du territoire et les 5 musées départementaux à découvrir.

Et voici le tome 2

Voici que deux ans plus tard Fred Saurel, le dessinateur et Joël Rumello, au texte, rééditent cette jolie initiative avec 'Bulle Souriceau, les clés des temps'. Après un voyage à travers les paysages du Vaucluse, c'est dans l'histoire que Bulle Souriceau glisse ses semelles de vent, de la préhistoire à nos jours en passant par l'Antiquité, puis le Moyen-âge, la construction du plus vieil édifice gothique du monde -qui a fêté ses 700 ans !-, puis la révolution, ou encore Jean Vilar mettant en scène Gérard Philipe lors de cette semaine de l'art qui deviendra le festival d'Avignon-, où l'on se remémore Marcel Jacno présentant la première affiche du festival, -oui oui l'affichiste qui dessina le fameux paquet de gauloise !-.

Notre avis

Les dessins sont fouillés, pétris de détails, de couleurs-bonne humeur et de joie de vivre. Les textes donnent à entrevoir un territoire riche de paysages, monuments, personnages célèbres, grandes et petites histoires à découvrir et à approfondir comme autant d'itinéraires à découvrir le week-end ou lors des vacances. Les textes sont faciles à lire, rythmés et actifs.

Le mot du Département

« Cette initiative s'inscrit dans promotion de la lecture auprès des plus jeunes menée par le Conseil départemental de Vaucluse. En effet, la collectivité est compétente en matière de lecture publique, et, par cette opération, plébiscite la présence d'ouvrages dans les foyers. 'Bulle Souriceau, à nous deux le Vaucluse' puis 'Bulle Souriceau, les clés du temps' est spécialement conçu pour être lu aux tout-petits et mis entre les mains des enfants en apprentissage de la lecture, entre six et sept ans. »

Ecrit par le 3 juin 2026

Diffusion

L'ouvrage est diffusé via les réseaux de bibliothèques publiques du Vaucluse, en lien avec le service livre Lecture du Conseil départemental, ainsi que dans les écoles maternelles et primaires. Les livres sont également offerts, à la demande, aux visiteurs des cinq musées départementaux et à ceux des archives départementales. Le 1^{er} tome est sorti des presses de l'imprimerie Rimbaud à Cavaillon en avril 2019 et le deuxième de l'imprimerie De Rudder en juin 2021.

Joël Rumello est également auteur chez Rouge Safran éditions. Il a déjà publié 'Aix et terreur' (2005) ; 'L'ogre de l'île verte' (2007) ; 'Fatal festival à Aix' (2013) ; 'La Sainte Victoire a disparu' (2014) ; 'L'île aux disparues' (2015). 'Réinventer une utopie, le off d'Avignon', avec la préface de Daniel Mesguich (2016).

JO : le Vaucluse a déjà rapporté 9 médailles à la France

Ecrit par le 3 juin 2026



Alors que l'épéiste Romain Cannone vient d'empocher la première médaille d'or des jeux olympiques de Tokyo pour l'équipe de France, retour sur la contribution des sportifs vauclusiens au palmarès olympique hexagonal.

Nos confrères de France info sport viennent d'éditer [un recensement complet](#), département par département, des 1 627 médailles françaises obtenues aux Jeux olympiques depuis le début de l'ère moderne avec les JO d'Athènes en 1896.

Dans cet article, on apprend que le Vaucluse a rapporté 9 médailles à la France (9 aux JO d'été, aucune aux JO d'hiver) depuis 1896. Ce qui en fait le 52^e département français le plus prolifique, tous métaux confondus. Il se classe derrière le Finistère et devant la Loire.

Dans le détail, les athlètes vauclusiens ont remporté 5 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 1 médaille de bronze. Rapporté à sa population, il se classe 53^e des départements français en termes de médaille par habitant. Le Vaucluse a particulièrement brillé en handball (4 médailles, dont 3 pour le seul Michaël Guigou entre 2008 et 2016) et en aviron (1 médaille), avec Jérémie Azou, licencié au SNA (Société

Écrit par le 3 juin 2026

nautique d'Avignon) depuis 2002, dans la catégorie 'du deux de couple poids léger'. Un titre obtenu en 2016 à Rio.

Dans les départements limitrophes, ce sont les Bouches-du-Rhône où l'on dénombre le plus de médailles 35 médailles (toutes durant les Jeux d'été) dont 9 en or. Arrivent ensuite le Gard, 12 médailles (11 aux JO d'été et 1 aux JO d'hiver dont 7 en or), la Drôme 9 médailles (8 aux JO d'été et 1 aux JO d'hiver dont 6 en or), l'Ardèche 3 médailles à la France (3 aux JO d'été dont 1 en or) et les Alpes-de-Haute-Provence 1 médaille d'argent aux JO d'hiver de 1992.

1ère mondiale : le Vaucluse, département pilote pour des panneaux de route intelligents

Ecrit par le 3 juin 2026



C'est une première mondiale. Le Vaucluse est site pilote pour tester des panneaux connectés sur ses routes. Conçus par la start-up avignonnaise HD-Signs, ils sont équipés de capteurs qui permettent d'analyser le trafic et de prévoir des phénomènes météorologiques dangereux comme le verglas.

[HD-Signs](#), société créée en 2018 avec [Manuel Silva](#) pour président, a développé une gamme de panneaux de signalisation connectés et dotés de capteurs météo. Ces équipements technologiques seront déployés sur toutes les zones météo-sensibles pour former un réseau d'observation météorologique terrestre haute résolution inédit. Les panneaux intelligents de HD-Signs participent ainsi à l'éclosion des véhicules connectés et autonomes, qui interagiront particulièrement avec le mobilier urbain.

Réduire les accidents routiers et l'impact économique associé, informer les usagers de la route de manière efficace, optimiser la viabilité hivernale, améliorer la mobilité, les avantages sont nombreux. Cette innovation 100% française est au cœur des 'Systèmes de transports intelligents, de la Sécurité routière et de l'inforoute'. Le département de Vaucluse, connu pour sa météo capricieuse, s'est prononcé favorablement sur le déploiement d'un réseau pilote de panneaux connectés qui couvrira l'ensemble de son territoire.

Chambre des notaires de Vaucluse, Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-la-Sorgue nommée présidente



La Chambre des notaires de Vaucluse vient d'élire sa nouvelle présidente pour deux ans, de mai 2021 à mai 2023. Il s'agit de Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-Sorgue. La Compagnie de Vaucluse compte 170 notaires, 78 offices dans les villages de plus de 300 habitants et plus de 500 collaborateurs.

Composition de la Chambre des notaires

La Chambre des notaires est composée de Doris Nunez, président, notaire à L'Isle-sur-la-Sorgue ; Vice-Président et 1er syndic : Caroline Lacaze-Mars, notaire à Pernes-Les-Fontaines ; 2ème syndic Clio Peyronnet, notaire à Avignon ; 3ème syndic : Nicola Sismondini, notaire à Vedène ; 4ème syndic :

Ecrit par le 3 juin 2026

Florence Dalmas-Nallet, notaire à Sainte-Cécile-Les-Vignes ; Rapporteur Vincent Bruey, notaire à Orange ; Secrétaire-taxateur Romain Fabre, notaire à Mondragon ; Trésorier : Fabrice Mottin, notaire à Bedarrides. Les membres : Benjamin Rousset notaire à Cavaillon ; Valérie Basin notaire à Ménerbes ; Delphine Hiély notaire à Carpentras ; Thomas Moreau, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt ; Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes ; Nathalie Négrin-Morteau à notaire à Orange.
www.chambre-vaucluse.notaires.fr

Les scènes ouvertes

Avignon, capitale mondiale du théâtre accueille en juillet, en plus du festival d'Avignon, lors du festival off, plus de 1 000 spectacles dans plus de 150 lieux. C'est ainsi que, depuis 2005, sous l'impulsion du président Jean-Pierre Clavel, notaire à Orange et de Pierre Gautier, notaire à Sorgues, la Cour des notaires -le jardin de la Chambre des notaires- propose à un public assis -environ 90 personnes- d'assister à des extraits de spectacle différents lors de six soirées, les Scènes ouvertes étaient nées. Objectif ? Promouvoir les spectacles du off pour 'booster' le bouche à oreille et remplir plus rapidement les salles de spectacles. Les compagnies pouvaient alors disposer d'une scène, d'une mini-régie avec régisseur de projecteurs, d'une présentation leur permettant d'offrir un 'teaser' à un public attentif dans de bonnes conditions.



Ecrit par le 3 juin 2026

Depuis 2005, la Cour des notaires reçoit les compagnies du Festival off pour booster le bouche à oreille et remplir les salles de spectacle

'Eclats de scène', Rendez-vous en 2022 !

Cependant, pour la deuxième année, ces bandes annonces du off n'auront pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire. «Nos 'Eclats de scène' invitent à découvrir des extraits de spectacles des compagnies du Festival Off dans la Cour des notaires favorisant, ainsi, le bouche à oreille et la découverte de spectacles. Cette année, ne pouvant les organiser, nous avons choisi la Fondation AF&C pour continuer à soutenir les artistes. Je suis moi-même une fidèle du Festival Off, formidable ouverture sur le monde du théâtre et de la culture. Je vois quatre à six spectacles chaque week-end, témoignait Doris Nunez, président de la Chambre des notaires de Vaucluse. En 2022, nous serons ravis de vous accueillir pour de nouveaux Eclats de scène !»

La Chambre des notaires et Avignon Festival & Compagnies

Et parce que les Eclats de scène n'ont pu avoir lieu, Doris Nunez et la Chambre des notaires ont décidé d'intégrer le Club des mécènes du Festival off.

«Nous sommes heureux d'accueillir la Chambre des notaires de Vaucluse au sein de notre club de mécènes, depuis longtemps acteur dynamique du Festival Off avec les 'Eclats de scène'. En effet, la participation des acteurs économiques locaux à cet événement culturel majeur contribue au développement de notre territoire tout en bénéficiant à tous,» a relevé Sébastien Benedetto, président du Festival Off et de la Fondation AF&C.

La légende photo

La chambre des notaires de Vaucluse est composée, de gauche à droite de Caroline Lacaze-Mars, 1^{re} vice-présidente et notaire à Pernes-Les-Fontaines ; Nicola Sismondini notaire à Vedène ; Nathalie Négrin-Morteau notaire à Orange ; Romain Fabre notaire à Mondragon ; Clio Peyronnet notaire à Avignon ; Benjamin Rousset notaire à Cavaillon ; Doris Nunez notaire à L'Isle-sur-la-Sorgue ; Vincent Bruey notaire à Orange ; Florence Dalmas-Nallet notaire à Sainte-Cécile-Les-Vignes ; Fabrice Mottin notaire à Bedarrides ; Delphine Hiély notaire à Carpentras ; Thomas Moreau notaire à Saint-Saturnin-les-Apt et Valérie Basin notaire à Ménerbes.

Vaucluse : 5 maires soutiennent Emmanuel

Ecrit par le 3 juin 2026

Macron à travers une tribune



382 élus de droite et du Parti socialiste de toute la France ont signé une tribune publiée dans le [Journal du dimanche](#). Les maires soutiennent le Président de la République dans ses dernières décisions relatives au pass sanitaire.

Parmi les élus signataires :

- Gilles Ripert (maire de Caseneuve et président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon)
- Pascal Ragot (maire de Bonnieux)
- Louis Biscarrat (maire de Jonquières)
- Thierry Thibaud (maire de Savoillan)
- Laurence Chabaud-Geva (maire de Saumane-de-Vaucluse).

« Comme des millions de Français, nous, maires et responsables de collectivités territoriales, avons suivi avec attention la récente adresse à la Nation du Président de la République. Et si nos sensibilités politiques sont différentes, nos parcours divers, nous nous retrouvons tous aujourd'hui pour saluer le courage des décisions prises, la clarté du cap fixé. Sur le plan sanitaire, l'objectif de vacciner tous les Français est ambitieux mais nécessaire. Ce n'est en effet qu'en atteignant un taux de couverture vaccinale supérieur à 90% de la population que nous pourrons tourner durablement la page, retrouver une vie normale dans nos villes et dans nos villages. Mise en place de centres de vaccination, campagnes de communication : depuis le début de l'année, nous sommes en première ligne de combat. Nous serons

Écrit par le 3 juin 2026

au rendez-vous de cette nouvelle phase à la fois pour organiser la vaccination des Français qui, par millions, ont pris rendez-vous ces derniers jours et pour accompagner entrepreneurs, commerçants et responsables d'établissements publics dans la mise en place du passe sanitaire. »

L.M.

Vaucluse : le point sur la situation sanitaire



Le taux d'incidence poursuit son ascension vertigineuse en Vaucluse. Après avoir atteint 22 en juin, puis 54 la semaine dernière, le voici désormais à 79 pour 100 000 habitants.

L'Agence régionale de santé de Paca (ARS), conjointement avec la préfecture de Vaucluse viennent de

Ecrit par le 3 juin 2026

diffuser les derniers chiffres. Le variant delta est responsable désormais de plus de 80 % des contaminations. Cette évolution significative est apparue en seulement deux semaines et touche plus intensément les tranches d'âge des 20-39 ans et des 0-19 ans qui affichent respectivement un taux d'incidence de 349 (pour les 20-39 ans) et de 156 (pour les 0-19 ans). Inversement les tranches d'âges qui ont bénéficié prioritairement de la vaccination affichent des taux d'incidence de 22 (pour les plus de 80 ans) et 29 (pour les 60-79 ans).

Le 'pass sanitaire' consiste en la présentation numérique (application Tous anti Covid) ou papier :

- soit d'un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet. Le schéma vaccinal est désormais considéré complet après la deuxième injection de Pfizer ou Astrazeneca et une période de 7 jours, contre 14 jours précédemment. Pour le vaccin monodose, Janssen, le schéma vaccinal est complet après une période de 28 jours.
- soit la preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h00
- soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.

Extension du pass sanitaire

En application du décret [n° 2021-955 du 19 juillet 2021](#), les personnes majeures doivent présenter dès ce mercredi 21 juillet le pass sanitaire pour accéder dans les établissements, lieux et événements lorsqu'ils accueillent un nombre de visiteurs, spectateurs ou clients au moins égal à 50 personnes. Ceci concerne les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives ainsi que pour les foires ou salons professionnels organisés dans les établissements suivants :

- les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usages multiples ;
- les chapiteaux, tentes et structures ;
- les établissements d'enseignement artistique lorsqu'ils accueillent des spectateurs ;
- les salles de jeux, les salles de danse et les bars dansant
- les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foire-expositions ou des salons ayant un caractère temporaire
- les établissements de plein air
- les établissements sportifs couverts
- les établissements de culte pour les événements à caractère non cultuel
- les musées et salles destinées à recevoir des expositions à vocation culturelle
- les bibliothèques et centres de documentation
- les fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions.

Sont également concernés par le pass sanitaire les événements culturels, sportifs, ludiques ou festifs organisés dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.

Ecrit par le 3 juin 2026

Modalités du calcul du seuil de 50 personnes

Le seuil de 50 personnes ne se calcule pas en fonction de la capacité d'accueil théorique de la salle ou de l'établissement, mais en fonction du nombre de personnes que l'organisateur a prévu d'accueillir lors de l'événement ou de la manifestation. Ainsi, tout organisateur qui prévoit d'accueillir 50 personnes et plus, par exemple par la mise en vente de 50 billets, lors d'un événement, doit exiger la présentation du passe sanitaire à l'entrée de l'événement. Par ailleurs, à titre de précisions, dès lors que 50 billets et plus sont mis à la vente pour un événement, il convient d'appliquer le « passe », même si dans les faits, seules 40 personnes se présentent à l'événement.

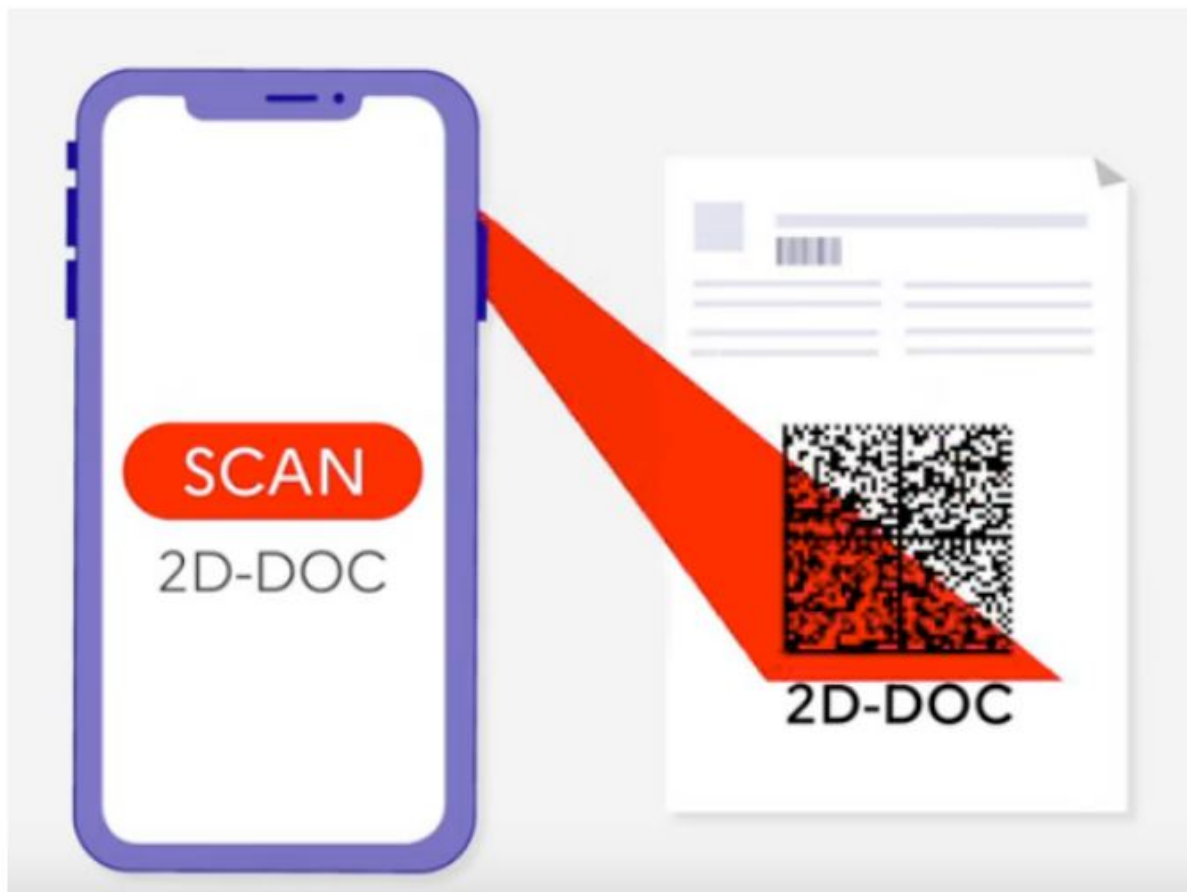
Obligation du port du masque

L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes ayant présenté un « passe sanitaire » pour accéder aux établissements, lieux et événements précités. Cependant, le préfet de département, tout comme l'exploitant ou l'organisation, peut rendre obligatoire, dès lors que les circonstances locales le justifient le port du masque. Par conséquent, l'obligation du port du masque, à l'intérieur des théâtres et salles de spectacle pour le public âgé de 11 ans et plus est maintenue en application de l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet dernier, dans le contexte du Festival d'Avignon, en complément du passe sanitaire.

L.M.

Pass sanitaire : mode d'emploi à destination des professionnels

Ecrit par le 3 juin 2026



Dès ce mercredi 21 juillet, le pass sanitaire est obligatoire pour tous les événements et lieux recevant plus de 50 personnes. Ceci concerne les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives, les foires et salons professionnels. Le taux d'incidence grimpe en flèche en Vaucluse. Après avoir atteint 22 en juin, puis 54 la semaine dernière, le voici désormais à 79 pour 100 000 habitants.

Le pass sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire :

- soit d'un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet. Le schéma vaccinal est désormais considéré complet après la deuxième injection de Pfizer ou Astrazeneca et une période de 7 jours, contre 14 jours précédemment. Pour le vaccin monodose, Janssen, le schéma vaccinal est complet après une période de 28 jours;
- soit la preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h;
- soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.

Ecrit par le 3 juin 2026

Peine encourue

Les patrons des établissements ou les organisateurs d'événements devront contrôler le pass sanitaire. L'amende en cas de non-respect a été revue à la baisse, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, lundi. Initialement d'un an de prison et 45.000 € d'amende, les contrevenants seront punis d'une amende jusqu'à 1 500 €, 9 000 € et un an de prison en cas de récidive.

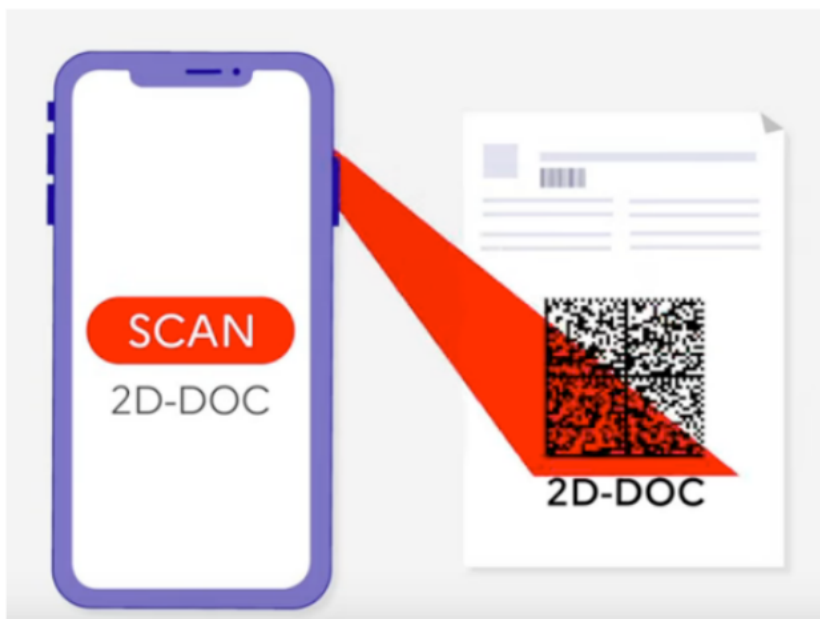
Modalités du calcul du seuil de 50 personnes

Le seuil de 50 personnes ne se calcule pas en fonction de la capacité d'accueil théorique de la salle ou de l'établissement, mais en fonction du nombre de personnes que l'organisateur a prévu d'accueillir lors de l'événement ou de la manifestation. Ainsi, tout organisateur qui prévoit d'accueillir 50 personnes et plus, par exemple par la mise en vente de 50 billets, lors d'un événement, doit exiger la présentation du passe sanitaire à l'entrée de l'événement. Par ailleurs, à titre de précisions, dès lors que 50 billets et plus sont mis à la vente pour un événement, il convient d'appliquer le 'passe', même si dans les faits, seules 40 personnes se présentent à l'événement.

Les professionnels doivent dans un premier temps télécharger l'application '[Tous anti Covid verif](#)', disponible sur Apple Store ou Google Playstore. Pour les appareils IOS, il est nécessaire d'avoir une version IOS 13.0 ou ultérieure. Découvrez ci-dessous des illustrations sur les démarches à suivre par la suite :



SCANNER LE 2D-DOC DU CLIENT



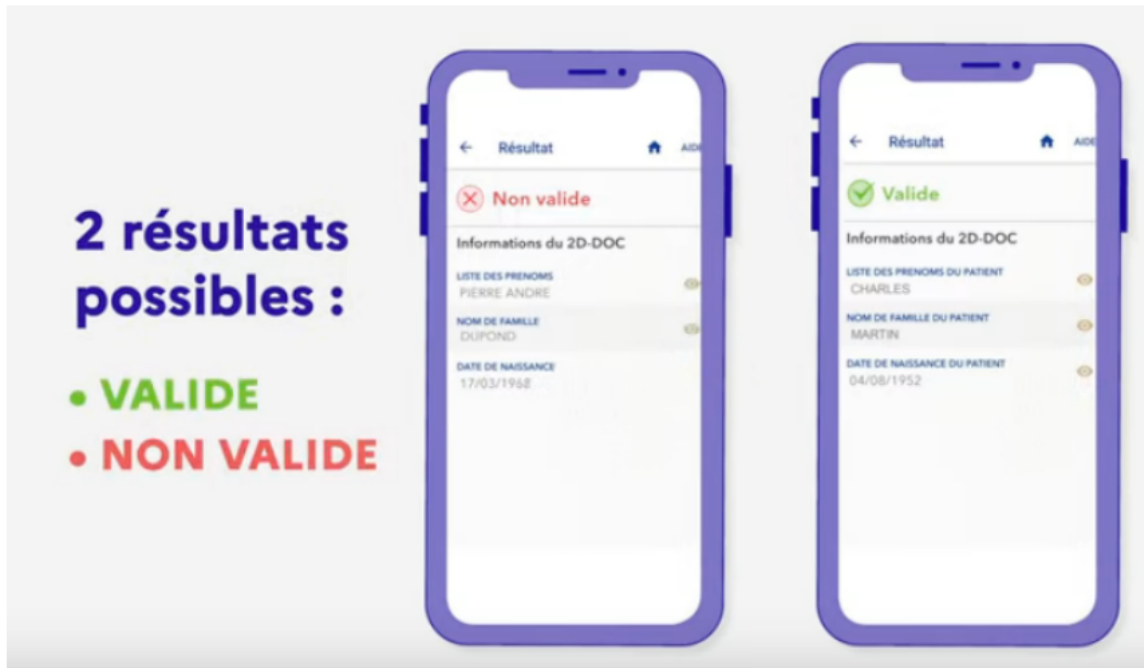
**POSSIBILITE DE SCANNER
SANS RESEAU OU
CONNEXION A INTERNET**

©Préfecture du Vaucluse

Ecrit par le 3 juin 2026



DEUX RESULTATS POSSIBLES



©Préfecture du Vaucluse

Ecrit par le 3 juin 2026

©Préfecture du Vaucluse

L.M.